(19) Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

(11) **EP 1 743 548 A1**

(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
17.01.2007 Bulletin 2007/03

(51) Int Cl.:
A47B 3/08 *(2006.01)* ***A47C 4/10*** *(2006.01)*
A47C 13/00 *(2006.01)*

(21) Numéro de dépôt: **06291121.9**

(22) Date de dépôt: **07.07.2006**

(84) Etats contractants désignés:
AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HU IE IS IT LI LT LU LV MC NL PL PT RO SE SI SK TR
Etats d'extension désignés:
AL BA HR MK YU

(30) Priorité: **13.07.2005 FR 0507516**

(71) Demandeur: **Ripa, Félix**
91000 Evry (FR)

(72) Inventeur: **Ripa, Félix**
91000 Evry (FR)

(54) **Meuble de type table ou banc avec pieds articulés et banc avec dossiers amovibles**

(57) Meuble de type table ou banc avec pieds articulés, et banc avec dossiers amovibles.

L'invention concerne une table ou un banc avec pieds articulés en bois, en tube rond, en tube carré ou en tube rectangulaire pour la commodité de stockage, de transport et de la mise en place rapide.

Le Meuble de type table ou banc est constitué d'un plateau (1), de deux pieds en forme de « L » (2) attachés solidement au plateau par deux charnières (5) pour l'articulation, d'une barre de blocage (3) des pieds en position dépliée pour la stabilité du meuble.

Un support d'ensemble (6) ou (6a) de dossiers individuels amovibles (7) ou d'un dossier commun amovible (7a), est fixé sur le plateau du banc. Des accessoires de blocage des pieds en position repliée, crapauds ou verrou, sont prévus.

Le meuble selon l'invention convient pour le remplacement de plateaux en grand nombre posés sur des tréteaux et permet de stocker 4 éléments ou plus avec les pieds repliés dans un même volume que pour le stockage d'un élément avec les pieds fixes. Les dossiers amovibles peuvent permettre de quitter sa place sans déranger ses voisins de table ou de rang; le meuble peut être fabriqué en diverses dimentions et à des niveaux plus ou moins luxieux.

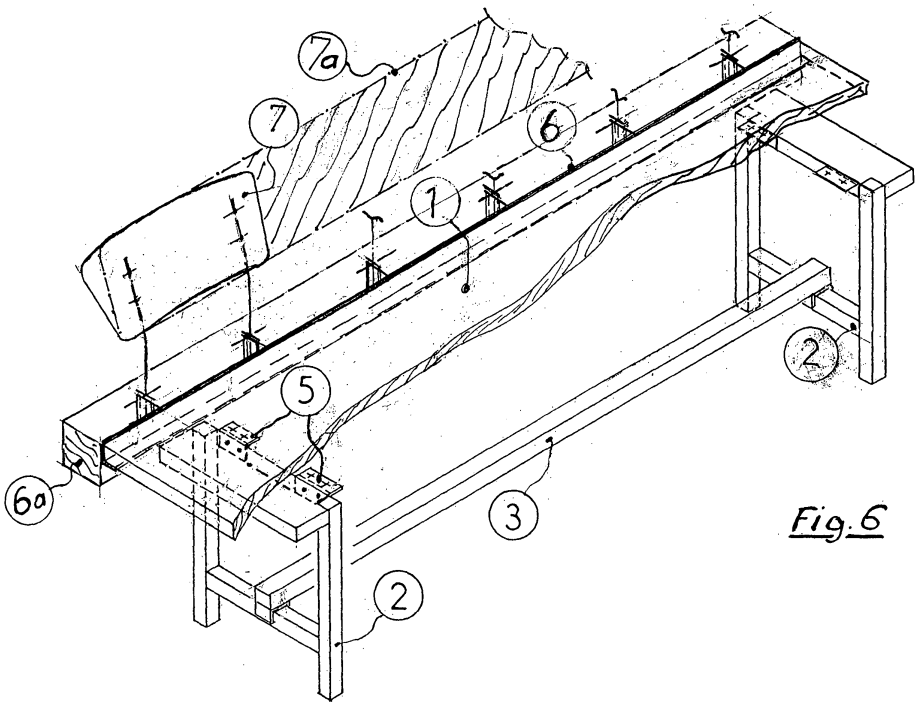


Fig.6

EP 1 743 548 A1

Description

[0001] La présente invention concerne un meuble de type table ou banc avec pieds articulés pour permettre un gain important d'espace dans le transport ou le stockage, pour une utilisation en individuelle ou en grand nombre, et pour le banc un support de dossiers individuels amovibles ou un dossier commun amovible pour permettre le remplacement de chaises en grand nombre.

[0002] L'invention concerne une table ou un banc composer :

a)_ D'un plateau (1)

b)_ De deux pieds mobiles (2) ou (2a) en forme de (L), entre une position repliée et une position dépliée par rapport au plateau, fixés au plateau par deux charnières (5); un pied est constitué de deux montants identiques reliés dans la partie basse par une entretoise et dans la partie haute par une pièce fixée en équerre par rapport au montant formant ainsi un pied en forme de (L) qui se bloque contre le plateau en position dépliée; les pieds en position repliée sont bloqués par un crapaud avec écrou à oreilles (4) ou (4a) fixé sur le plateau; les pieds peuvent être en bois ou en tube toutes sections; dans le cas des pieds se chevauchant en position repliée, l'entretoise du pied en bois chevauchant comporte un perçage dans le milieu pour le blocage des deux pieds par un verrou (8) Fig3; une tôle pliée (10) Fig.7 est soudée sur l'entretoise du pied en tube chevauchant pour le blocage des deux pieds; les entretoises des pieds en bois comportent une encoche dans le milieu, les entretoises des pieds en tube comportent deux butées, pour recevoir la barre de blocage afin d'éviter le glissement de celui-ci sur les entretoises; une cale compensatrice (9) de l'épaisseur d'une charnière fermée, est fixée sur le plateau sous les entretoises des pieds en position repliée.

c)_ D'une barre amovible de blocage (3) des pieds en position dépliée comportant à ses extrémités deux pièces en forme de (U) pour encastrer les entretoises des pieds; deux supports(11) Fig.1 en forme de (U) sont fixés sur le plateau faisant office de pinces, pour loger la barre de blocage les pieds étant en position repliée, qui accompagnera le plateau dans tous déplacements; un support d'ensemble(6) ou (6a) est fixé sur le plateau du banc pour recevoir soit plusieurs dossiers individuels amovibles (7), soit un dossier amovible commun (7a); les dossiers sont mis en place dans leurs supports après la mise en place du banc.

[0003] La figure (Fig.1) illustre une table avec un pied en bois (2) en position dépliée, et un pied en bois en position repliée bloqués par un crapaud (4).

[0004] La figure (Fig.3) illustre une table avec les pieds en bois (2) en position repliée se chevauchant, bloqués par un verrou (8)

[0005] La figure (Fig.4) illustre une table avec les pieds en tube (2a) en position dépliée, en position repliée, bloqués par un crapaud (4a).

[0006] La figure (Fig.5, Fig.6) illustre un banc avec un pied en position dépliée, et les pieds en position repliée ainsi que les dossiers amovibles (7) et (7a) en place.

[0007] La figure (Fig.7) illustre une table avec les pieds en tube (2a), en position repliée se chevauchant, bloqués par un crapaud (4).

Revendications

1. Meuble de type table ou banc avec pieds articulés comportant 3 éléments principaux :

 _ Un plateau (1)
 _ Deux pieds identiques (2) ou (2a) en forme de (L), fixés par deux charnières (5) sur le plateau.
 _ Une barre amovible (3) de blocage des pieds en position dépliée, comportant à ses extrémités deux pièces en forme de (U) pour encastrer les entretoises des pieds; un pied est constitué de deux montants identiques reliés dans la partie basse par une entretoise et dans la partie haute par une pièce fixée en équerre par rapport au montant formant ainsi un pied en forme de (L) qui se bloque contre le plateau en position dépliée.

2. Meuble selon la revendication 1 **caractérisé en ce qu'**il comporte deux crapauds (4) Fig.1 ou un crapaud (4a) Fig.4 avec écrou à oreilles pour le blocage des pieds en position repliée ou un verrou (8) Fig.3 de blocage sur un support fixé sur le plateau pour les pieds repliés se chevauchant; une cale compensatrice (9) Fig.3 de l'épaisseur d'une charnière fermée, est fixée sur le plateau sous les entretoises des pieds en position repliée.

3. Meuble selon la revendication 1 ou 2 **caractérisé en ce qu'**il comporte deux supports (11) Fig.1 en forme de (U), faisant office de pinces, fixés sur le plateau pour recevoir la barre de blocage, les pieds étant en position repliée.

4. Meuble selon la revendication 1 , 2 ou 3 **caractérisé en ce qu'**il comporte pour un banc un support (6) Fig.5 d'ensemble, fixé sur le plateau, constitué par une tôle pliée en (L) sur lequel est soudée une batterie de supports de dossiers (7) individuels amovibles; le support peut être réalisé en bois (6a) et percé pour emboîter les dossiers amovibles; le même support peut être utilisé pour recevoit un dossier amovible commun (7a).

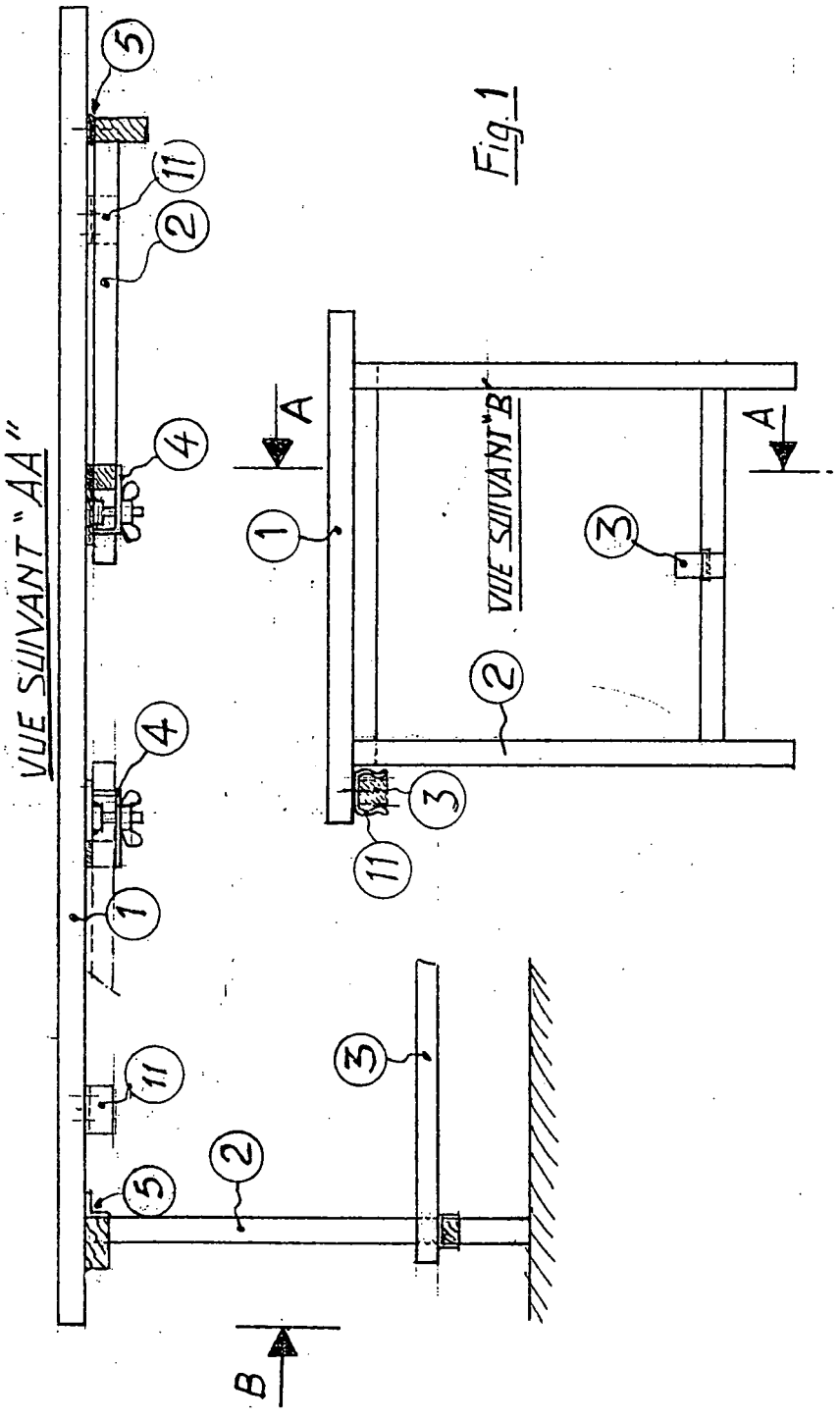


Fig.1

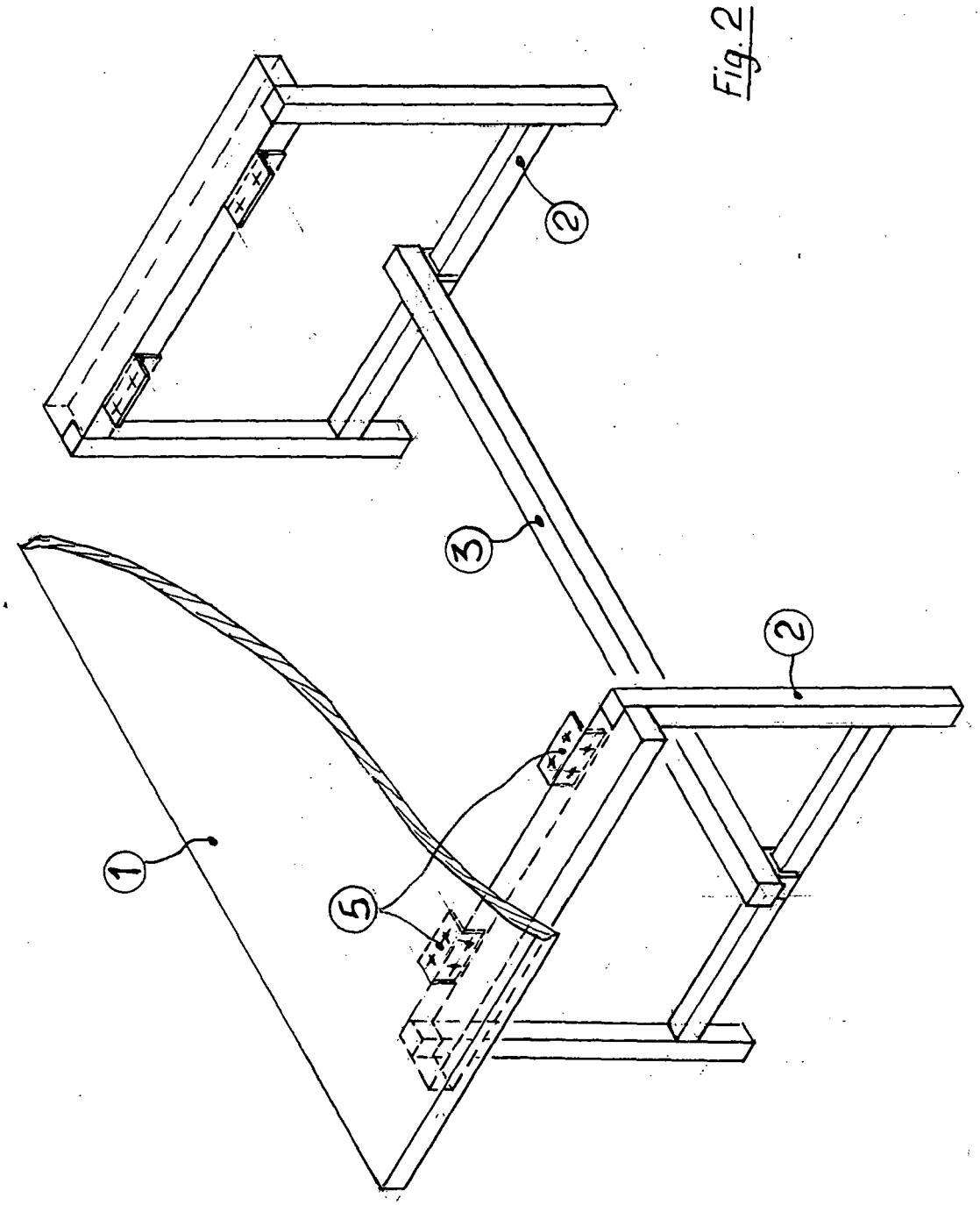


Fig. 2

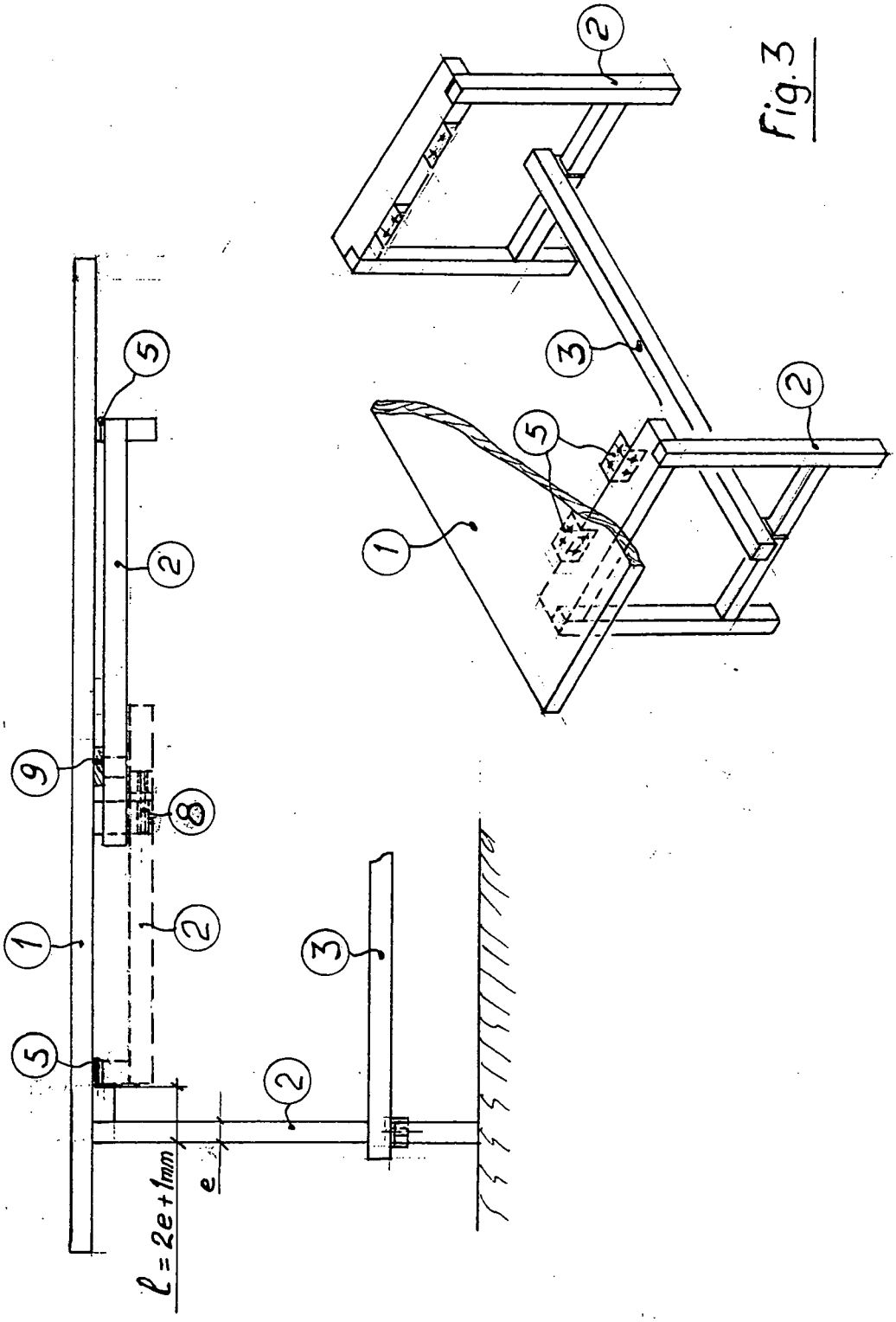
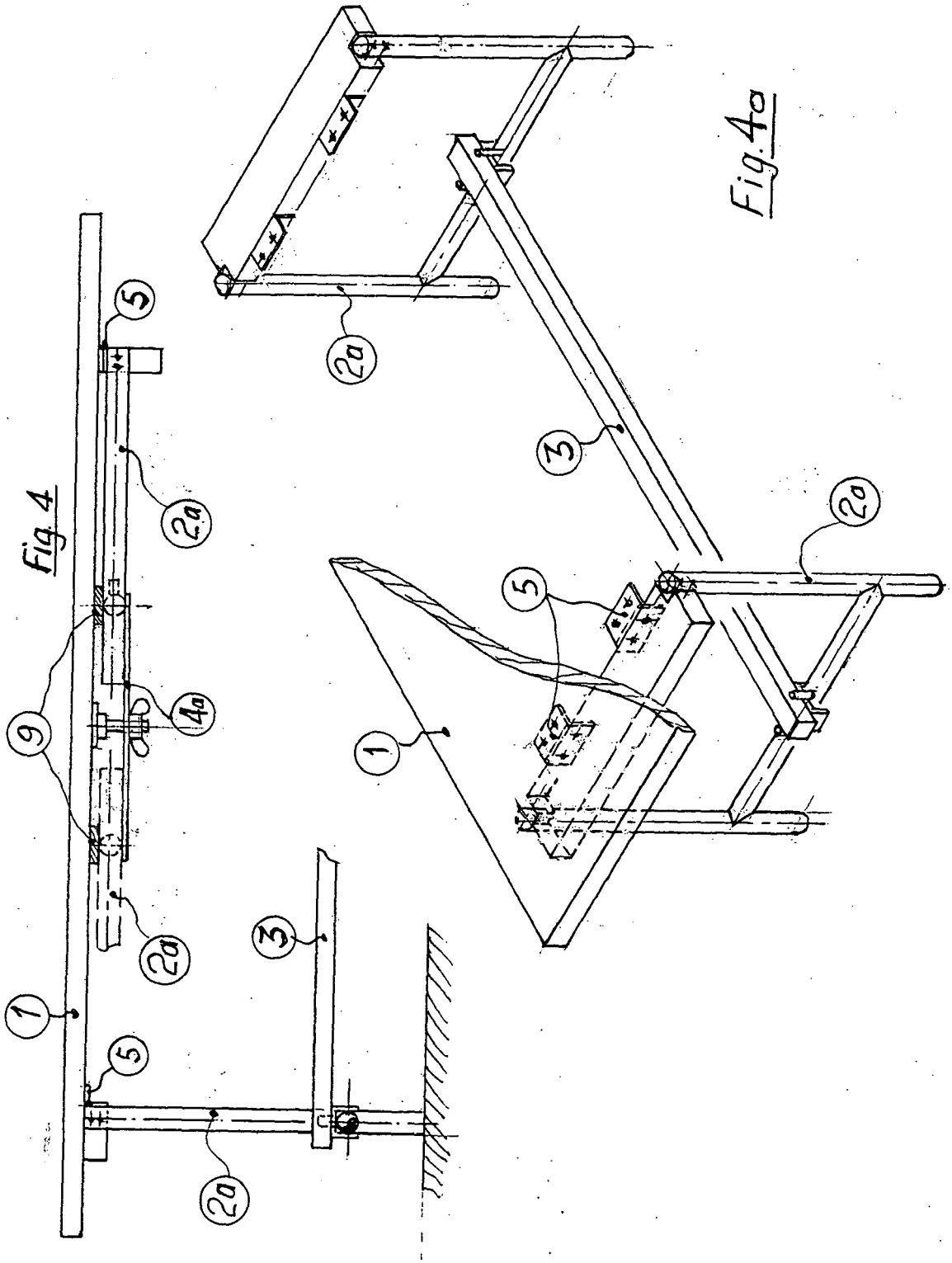
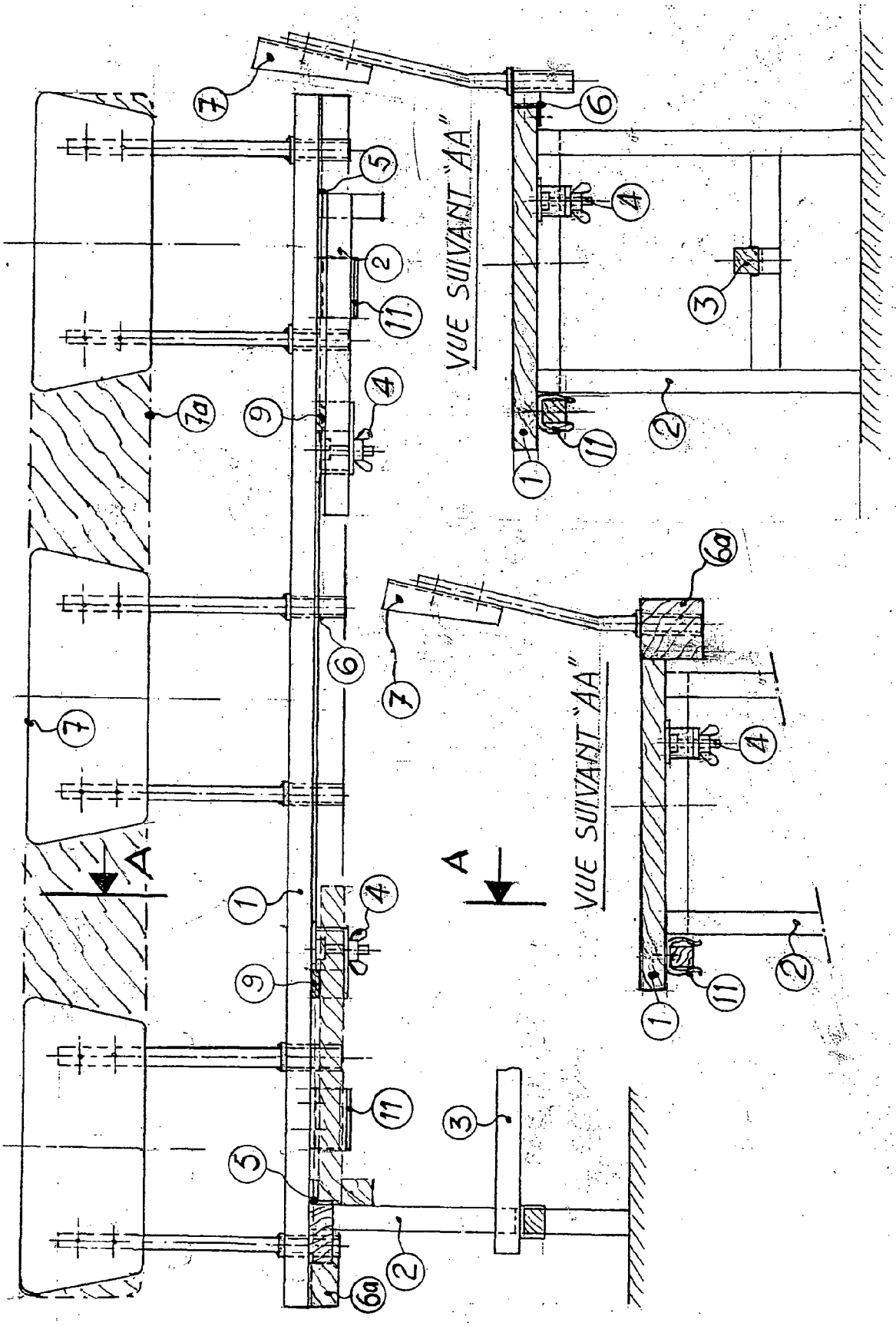


Fig. 3


Fig. 4
Fig. 4a
1
2a
3
4a
5
9


VUE SUIVANT "AA"
VUE SUIVANT "AA"
A
A

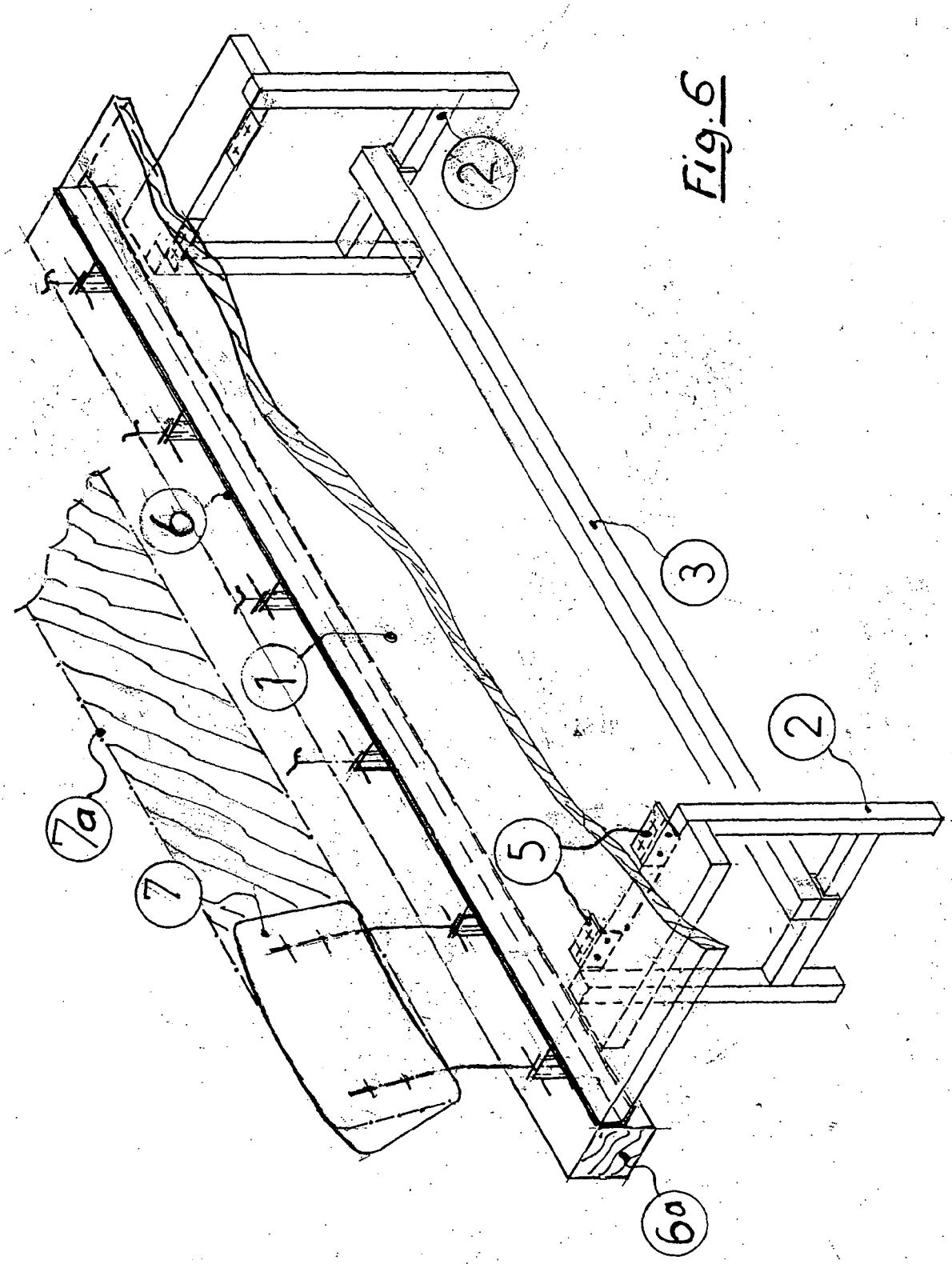


Fig.6

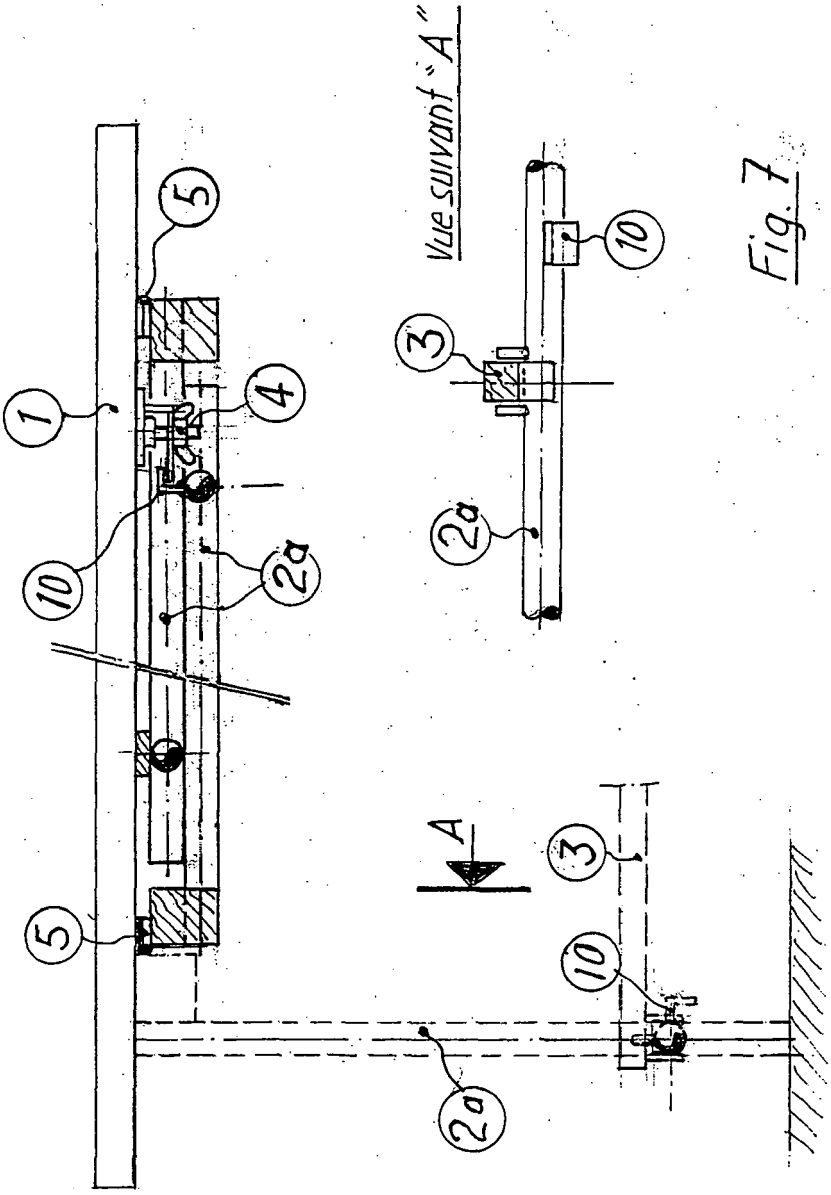


Fig. 7

Office européen des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 06 29 1121

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
A	US 2 799 401 A (DUCHIN MAURICE) 16 juillet 1957 (1957-07-16) * colonne 2, ligne 17 - ligne 50; figures 1-6 *	1	INV. A47B3/08 A47C4/10 A47C13/00
A	US 4 191 160 A (ELLIOTT, WILLIAM G) 4 mars 1980 (1980-03-04) * colonne 2, ligne 32 - colonne 3, ligne 29; figure 1 *	1	
A	US 2 592 839 A (WESSIG AUGUST) 15 avril 1952 (1952-04-15) * le document en entier *	1	
A	DE 19 39 771 U (LOHMANN-WERKE K.G) 2 juin 1966 (1966-06-02) * page 6, alinéa 2; figure 3 *	1,2	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			A47B A47C

Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications

Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur
La Haye	15 novembre 2006	Jones, Clive

CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES

X : particulièrement pertinent à lui seul
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie
A : arrière-plan technologique
O : divulgation non-écrite
P : document intercalaire

T : théorie ou principe à la base de l'invention
E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date
D : cité dans la demande
L : cité pour d'autres raisons

& : membre de la même famille, document correspondant

3

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO. EP 06 29 1121

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits members sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

15-11-2006

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 2799401 A	16-07-1957	AUCUN	
US 4191160 A	04-03-1980	AUCUN	
US 2592839 A	15-04-1952	AUCUN	
DE 1939771 U	02-06-1966	NL 6617447 A	19-06-1967

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82